

LES ÉPAVES DE LA MER D'ÎROISE

Au cours du siècle dernier, le développement considérable des sciences et techniques a rendu accessibles de nombreux espaces jusque-là hors de portée, permettant ainsi une meilleure connaissance de la planète et de ses « mystères ». En quoi cette conquête toujours plus poussée nous permet-elle de penser la confrontation entre l'homme et la nature ? Appliquée aux sociétés industrialisées, la réflexion anthropologique doit permettre de mieux cerner les enjeux de ces évolutions.

Paysages sous-marins ?

Un rapide retour sur les débuts de cette enquête permettra de lever tout de suite le voile sur mon rapport personnel au sujet. Mon père travaillait sur la « dynamique des sédiments » au laboratoire « environnement côtier » de l'Ifremer¹, et plongeait avec l'ASCI, le club de l'entreprise (où j'ai reçu aussi ma formation de débutant et validé mon premier niveau de plongée en juillet 2000). Sans le vouloir, c'est sans doute lui qui m'a soufflé l'idée de ce projet. C'est donc aussi vers lui que je me suis tournée au moment de commencer mes recherches. Ayant accepté de se prêter au jeu de l'entretien, il avait tenté de décrire pour moi la façon dont il percevait ce qu'il voyait sous l'eau :

« C'est un paysage différent de ce que tu vois à l'extérieur. Et en fait, la majorité des choses que tu vois, en dehors des algues, c'est des animaux »
(P. Cann, Brest, 15 février 2010).

Pour lui, qui abordait le fond de la mer avec un œil de naturaliste, le milieu sous-marin était surtout synonyme d'exploration. Si le mot « paysage » apparaît ici, il est probable qu'il faisait tout de même la distinction entre le « paysage » dans son acception usuelle (ce que l'on contemple depuis un

1. Il a longtemps été technicien dans le laboratoire « Dyneco Physed », avait repris ses études en 2008-2009, et obtenu un master en Sciences de la mer et du littoral.

point de vue privilégié, impliquant une certaine distance), et d'autre part les quelques mètres carrés de surface sur lesquels l'œil peut se promener lorsque l'on palme à quelques dizaines de mètres de profondeur. L'engouement actuel pour tout ce qui concerne la mer nous en dit peu, en réalité, sur les sentiments et les sensations que procure le fait d'évoluer dans un milieu si singulier.

Que signifie l'expérience sous-marine pour les plongeurs? En arrière-plan de cette interrogation, la création du Parc Marin d'Iroise au début de XXI^e siècle, marque une étape nouvelle dans la domestication de l'environnement côtier. Dans l'esprit de cette initiative, la plongée est censée favoriser la découverte du milieu sous-marin², et sensibiliser les autochtones comme les visiteurs aux questions d'ordre global que soulève son exploitation (questions environnementales notamment). Le regard qu'ils posent sur la mer devrait donc *a priori* s'en trouver modifié, de même que leurs pratiques³. L'enquête présentée ici restreint l'analyse au point de vue de plongeurs présents tout au long de l'année et dont l'âge varie entre 40 et 90 ans. Leurs expériences du terrain, plus ou moins longue et intense selon les cas, permettent de faire apparaître les changements survenus dernièrement avec un minimum de recul. Ceci dit, la mémoire est sélective, et nous verrons comment le tri qu'elle opère contribue à l'élaboration de micro-récits sur lesquels ils cherchent à asseoir la légitimité de leur présence sur un territoire de plus en plus convoité.

Mais présentons d'abord ce terrain de façon succincte, on verra par la suite comment il a été travaillé par la nature et par les hommes au cours des deux derniers siècles.

Le terrain

À l'extrême ouest de la pointe de Bretagne, la mer d'Iroise voit se rencontrer la Manche et l'océan Atlantique. Les origines du nom Iroise restent incertaines, et les hypothèses sur la question sujettes à caution. La dénomination « mer d'Iroise » résulte d'une volonté administrative avant tout⁴, sachant que pour les marins, l'Iroise désigne le bras de mer entre la Chaussée des Pierres Noires et celle de Sein, une zone connue pour la force de ses courants. Les côtes bretonnes sont ramifiées en presque îles secondaires, et s'étendent sur environ 2800 km (3500 si on compte les îles)⁵. Où que l'on se trouve en Bretagne, la mer n'est jamais éloignée de

2. Entretien avec P. Marec, représentant du comité départemental de la FFESSM auprès des autorités du Parc Marin, avril 2010.

3. La communauté scientifique s'est saisie de la question des « Aires Marines Protégées » en faisant le choix d'une approche transdisciplinaire. Preuve de ce dynamisme : la création récente d'un Groupement d'Intérêt Scientifique spécialisé, le GIS HOMER.

4. Je remercie vivement M. De La Soudière pour avoir appelé mon attention sur la question.

5. MEYNIER A. *Atlas et géographie de la Bretagne*, Flammarion Famot, Paris, 1976, p. 20.

plus de 60 km, la péninsule armoricaine étant, de toutes celles d'Europe occidentale, celle qui pénètre le plus en avant dans l'océan⁶.

Très tôt, géographes et morphologues se sont penchés sur le paysage complexe du littoral breton, qui porte encore la trace de bouleversements anciens en partie ennoyés⁷. Au rythme des fluctuations du niveau de la mer, l'eau a ciselé la côte en y creusant des criques, des *abers* (ou rias), des golfes et des anses plus vastes, comme la rade de Brest ou la Baie de Douarnenez⁸. Entre les falaises granitiques parsemées de petites criques du nord et de l'ouest⁹, et la terre exposée au sud, qui s'enfonce en pente douce dans l'océan en formant ainsi de longues plages de sable, le contraste est frappant¹⁰.

La mer d'Iroise serait l'une des plus dangereuses d'Europe, particulièrement redoutée des navigateurs pour les courants violents qui marquent le passage du Four, le raz de Sein et le Fromveur, zones parsemées d'îlots, d'écueils et de récifs. Les tempêtes y sont fréquentes, et concourent avec la brume à rendre la navigation difficile, les nombreuses épaves disséminées tout le long des voies maritimes anciennes et actuelles en sont la preuve¹¹.

Avant même l'ère du tourisme de masse, de nombreux voyageurs (peintres, écrivains, folkloristes, mais également chercheurs, historiens, géographes, etc.) avaient déjà commencé à fixer des codes d'appréciation de ces littoraux¹². Le caractère stéréotypé des descriptions actuelles en est le reflet, elles témoignent de la prégnance d'une esthétique héritée des Romantiques des siècles passés¹³.

En dépit de conditions de mer difficiles, les habitants du littoral ont su tirer parti de l'ouverture sur le large, et exploiter les différentes richesses que l'océan pouvait procurer. Conjuguée à l'influence du *Gulf Stream* qui réchauffe les eaux finistériennes, la largeur du plateau continental est propice au développement d'une faune et d'une flore riches et variées. De ce fait, et quoique la géographie du littoral léonard entre le Conquet-

6. *Ibid.*

7. Cf. MEYNIER A., *op. cit.*, p. 20. A. VACHER notamment, estime que la rade de Brest a dû prendre sa forme actuelle entre la fin du Pliocène et le Pléistocène. Cf. « La rade de Brest et ses abords, essai d'interprétation morphogénique » *Annales de Géographie*, t. 28, n° 153, 1919, p. 207.

8. VACHER A., *op. cit.*, p. 177.

9. De 20 à 30 m pour la plupart certaines atteignent de 70 à 90 m de hauteur (pointe du Raz, de Pen Hir, Cap de la Chèvre).

10. MEYNIER A., *op. cit.*, p. 20.

11. Sur les conditions de navigation avant le XIX^e siècle, cf. CABANTOUS A., *Les côtes barbares, pilleurs d'épaves et sociétés littorales en France, 1680-1730*, Fayard, 1993, p. 30 notamment.

12. D'après Alain Corbin la mode du voyage en Bretagne remonterait à la mission effectuée par Cambry sous le directoire (1794-1795), le séjour breton se calquant sur le modèle calédonien. CORBIN A., *op. cit.*, p. 157.

13. Le stéréotype n'interdit pas la qualité de l'écriture, pensons aux descriptions sensibles des paysages d'Ouessant, « l'Île de l'Épouvante » (*Enez eussa* en breton) que l'on peut lire chez Françoise PÉRON.

Brest et Morlaix-Roscoff semble avoir longtemps empêché le développement d'installations portuaires conséquentes¹⁴, les activités liées à la mer y sont nombreuses, traditionnelles ou plus récentes (pêche artisanale, récolte des algues, des coquillages ou dragage d'amendements calcaires, construction navale, défense, navigation de commerce, activités nautiques et subaquatiques, etc.¹⁵).

C'est dans ce contexte que le « Parc Marin d'Iroise » a été créé en 2006. Son mot d'ordre : fournir « aux acteurs locaux un cadre pour relever le défi d'une conservation du patrimoine » sans négliger les enjeux humains et culturels¹⁶.

Si l'on passe en revue les discours officiels sur le dynamisme local et régional, on ne peut que constater avec quelle insistance l'attachement à la mer est martelé : l'« identité maritime » de la région n'y est jamais mise en doute, ni même discutée, toujours étroitement corrélée à la notion de « développement durable ». Cette stratégie structure la vie économique et sociale nord finistérienne autour du « Pôle de compétitivité Mer Bretagne », la communauté de communes « Brest Métropole Océane », et enfin le « Parc Marin d'Iroise¹⁷ ».

Le pôle Mer Bretagne fait partie des Pôles de compétitivité à vocation mondiale, créés en 2004 dans le cadre de la nouvelle politique industrielle de la France. Il a pour mission de coordonner l'action des acteurs du dynamisme économique de la région, dans le but de favoriser la croissance et l'emploi, par le biais d'un soutien constant à la recherche et l'innovation¹⁸. Son action consiste à mettre en valeur la vocation maritime du territoire, et se décline selon deux branches principales : « sécurité et sûreté » d'une part, « développement durable » de l'autre. Elle est mise en œuvre par six commissions thématiques, qui correspondent respectivement aux principaux domaines d'activité jugés porteurs : « sécurité et sûreté maritimes », « naval et nautisme », « ressources énergétiques marines » (énergies maritimes renouvelables et offshore pétrolier et gazier), « ressources biologiques marines » (pêche et aquaculture-biotechnologies), « environnement et aménagement du littoral¹⁹ ».

Pour ce qui est de « BMO » ou « Brest métropole Océane », c'est le nom que s'est donné en 2005 la Communauté urbaine de Brest, qui regrou-

14. MEYNIER A., *op. cit.*, p. 79.

15. [<http://www.parc-marin-iroise.fr/>].

16. *Idem*.

17. Expression d'une politique volontariste, les présentations reflètent les discours véhiculés via les divers canaux de communication.

18. Le « Pôle Mer Bretagne » est soutenu par le ministère de la Défense, la DATAR, le Conseil régional de Bretagne, BMO, les conseils généraux des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan, 300 adhérents dont 50 % de PME, soit 10 000 emplois liés à la mer (dont 2 000 chercheurs), et 3 000 étudiants formés chaque année.

19. Sources [www.pole-mer-bretagne.com].

paît les principales communes de l'agglomération depuis 1974²⁰. La mer figure parmi les principales ambitions de la « métropole », avec la Défense et l'International : trois thèmes retenus sur des critères historiques, dans un souci de durabilité. L'effort de recherche concentre l'essentiel de l'attention : avec 25 000 étudiants et 2 000 chercheurs, Brest serait « le second pôle universitaire de Bretagne » tous domaines confondus, avec une attention particulière pour les sciences et techniques liées à la mer. Brest se flatte d'être à la fois « Capitale européenne des sciences et technologies marines », « principale base navale de défense française » et « premier site européen de réparation navale ».

La création de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) en 1991 symbolise très bien ce volontarisme. Preuve de l'« exceptionnalité » brestoïse, il contribue en tout cas à la fixer dans les esprits. Organisme pluridisciplinaire, il entend favoriser la synergie entre les acteurs et jouit désormais d'une renommée internationale pour tout ce qui concerne les interactions entre le milieu marin, l'atmosphère et les espaces continentaux²¹. L'IUEM est situé en bordure de côte (à Plouzané), dans un vaste complexe où travaillent 2 300 personnes – le Technopôle – qui abrite également le CEDRE²² (Centre d'étude, de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux), l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer²³), et l'Institut Paul-Émile Victor (IPEV), spécialisé dans la recherche sur les régions polaires.

Le Parc Marin d'Iroise enfin, couvre 3 500 km² de domaine maritime (la rade de Brest en est exclue). Il a été créé en 2007 et dépend de l'Agence nationale des aires marines protégées²⁴. Sa vocation environnementale n'empêche pas la prise en compte des enjeux économiques et sociaux. Il se veut porteur d'un nouveau modèle de gestion (dite « gestion intégrée²⁵ ») et a pour ambition de concilier protection et exploitation raisonnée des ressources marines d'une part, respect des traditions culturelles d'autre part, le tout en favorisant la recherche et l'innovation (par exemple dans

20. Soit 8 communes, 220 km², 82 élus et 200 000 habitants [http://www.brest.fr/developpement-rayonnement.html].

21. Il dépend à la fois de l'université de Bretagne Occidentale (UBO) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que de l'appui des collectivités territoriales.

22. À propos du CEDRE, voir en *infra*.

23. L'Ifremer est né en 1984 de la fusion entre le CNEXO et l'ISTPM. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial. Organe de conseil auprès de l'État, il a pour mission de promouvoir la connaissance des ressources marines en vue de leur exploitation durable et d'améliorer les méthodes de surveillance et de protection du milieu marin et côtier [http://wwz.ifremer.fr].

24. Ses statuts sont fixés par une loi du 14 avril 2006 et son périmètre d'action par décret, le 28 septembre 2007 [www.parc-marin-iroise.fr].

25. Cf. VAN TILBURGH V., « Quand la gestion intégrée redessine les contours d'une aire protégée : le cas du Parc Marin en Mer d'Iroise », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 7, n° 3, décembre 2006.

le domaine des énergies renouvelables)²⁶. L'institutionnalisation de la protection s'accompagne d'une mise sous contrôle des espaces aquatiques et subaquatiques²⁷, qui commence par un inventaire des ressources parmi lesquelles les épaves figurent en bonne place. On lit sur le site Internet du Parc :

« Que ce soit des navires militaires ou de commerce, des bateaux de pêche ou de plaisance, on recense plus d'une centaine d'épaves au large des côtes de l'Iroise [...] ces épaves sont à présent des biens culturels à protéger, avec des enjeux forts de conservation²⁸. »

Cette prise de position témoigne de l'engagement du Parc Marin dans une vaste entreprise d'enregistrement des épaves du littoral Atlantique (environ 300 dans son périmètre, pour ne mentionner que les plus grosses²⁹), qui mobilise de nombreux organismes et associations partenaires. Le choix des mots suggère une rupture par rapport au passé³⁰, le « à présent » laissant entendre que l'accession des épaves au statut de biens culturels est récente. Le sens commun a en effet plutôt tendance à les associer aux déchets. L'assimilation est même entérinée par le droit français, qui définit l'épave maritime comme un objet en état de non-flottabilité, « égaré par son propriétaire », et de ce fait considéré comme abandonné³¹. Soustraites à la responsabilité de leur ancien armateur, potentiellement dangereuses pour l'environnement et la navigation, les épaves sont perçues comme des nuisances encombrantes, dont on ne veut pas avoir à s'occuper.

Les catastrophes écologiques consécutives aux naufrages des superpétroliers ont largement contribué à alimenter la « légende noire » des épaves, dans les médias et auprès du public (*Torrey Canyon*, *Tanio*, *Amoco Cadiz*, *Erika*, *Prestige*, entre autres). Pour ceux qui ont vécu ces accidents, la présence d'une carcasse métallique sur un fond marin représente davantage un bouleversement des équilibres environnementaux qu'une aubaine pour le développement. À de nombreux égards, les épaves évoquent avant tout la perte, l'altération et la mort³². Il a donc fallu que s'opère un changement de perspective radical pour que ces débris sous-marins puissent être envisagés comme des richesses à conserver, à protéger, et à transmettre aux générations futures.

26. www.parc-marin-iroise.fr.

27. Cf. VAN TILBEURGH V., *op. cit.*

28. <http://www.parc-marin-iroise.fr>

29. Entretien avec P. Marec, avril 2010. Sur le projet « Atlas » [http://cluster006.ovh.net/~adamar/wp-content/uploads/2012/04/AltasPonant_bilan2011.pdf].

30. Ce que confirment les spécialistes de l'archéologie sous-marine, les représentants du DRASSM pour ce qui est de la France. Cf. L'HOUE M., VEYRAT E., « Le temps des archéologues », p. 62-65, in L'HOUE M., VEYRAT, *et al.*, *La Mer Pour Mémoire*, Somoqy éditions, 2005.

31. Cf. MATTÉI C., « Les épaves maritimes en droit français », Mémoire de DESS en droit des transports, université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, 1998-1999, p. 7.

32. On va y revenir.

Les épaves et l'anthropologie de la nature

Ce changement fait écho aux discours mentionnés précédemment, qui vantent les atouts d'espaces maritimes lentement conquis et aménagés par les hommes tout en proposant des modèles pour l'avenir. Ils mettent en valeur les capacités d'adaptation développées au fil des siècles par des ancêtres devenus références à imiter, dans une région qui revendique une identité forte et originale, fière de son passé. Aujourd'hui, le rapport à la mer est un thème incontournable de la vie locale, mais en a-t-il toujours été ainsi ? Quelles formes différentes a-t-il pu prendre selon les époques ? Enfin, dans quelle mesure la lecture du changement de l'ordre naturel influence-t-elle les comportements quotidiens des « autochtones³³ » ? Quel impact sur la plongée ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre, en axant la discussion sur la perception du rapport à la nature.

Par-delà nature et culture, de Philippe Descola a porté un coup à une opposition domestique/sauvage, qui a longtemps servi à décrire les schémas fondateurs des sociétés. Selon l'ethnologue, cette réduction binaire risquait de se révéler inopérante pour décrire les rapports que les sociétés modernes entretiennent avec leur milieu de vie³⁴. Au risque de surprendre mes informateurs, amateurs d'histoire ou d'archéologie résolument ancrés dans la modernité, ce projet a été largement inspiré par les travaux de chercheurs travaillant sur la chasse, la cueillette, et sur d'autres activités de collecte de « ressources spontanées », dont j'ai voulu transposer les réflexions sur ce terrain parsemé d'épaves, pris entre les feux croisés du pillage et de la gestion (écologique et/ou patrimoniale). Pour ces chercheurs, la nature « sauvage » dont s'alimentent les discours publics est une construction sociale. Exploitée pour ses ressorts symboliques, elle doit être traitée comme n'importe quelle autre « utopie³⁵ ». On s'intéressera ici au cas de la mer, dont on étudiera les représentations au cours des deux derniers siècles. Cette mise en perspective permettra de replacer dans son contexte l'invention des notions d'« aire marine protégée », de « paysage culturel sous-marin », de « récif artificiel ». On pourra alors discuter des processus au travers desquels

33. Cf. VAN TIBOURG V., *op. cit.*, CHLOUS DUCHARME F., « L'Archipel de Molène et l'autre bord », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 113-122.

34. L'importance que nous accordons au couple nature/culture résulterait du regard myope que la société occidentale porte sur le monde, « aplatissant les nuances et généralisant des catégories qui n'ont rien d'universel ; DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005. Commenté par DALLA BERNARDINA S., *Le retour du prédateur, mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2012, p. 12.

35. Cf. MICOUD A., « Patrimonialiser le vivant », *Espace-Temps*, n° 74-75, 2000. Transmettre aujourd'hui, retour vers le futur. BERQUE A., « Le sauvage construit » in *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, Paris, PUF, 2010, ou encore l'ouvrage collectif *Terres incertaines. Pour une anthropologie des espaces oubliés*, DALLA BERNARDINA S. (dir.), Rennes, PUR, 2014 ; DALLA-BERNARDINA S., *L'Utopie de la nature, chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago mundi, 1994, 320 p.

les épaves se voient métamorphoser en espaces hybrides, ni véritablement sauvages ni tout à fait naturels : sortes de nids écologiques destinés à favoriser la protection des écosystèmes en leur ménageant des zones de ponte à l'abri des courants.

Annnonce du plan

Première partie. L'Épave comme signe

En général, les sciences humaines ont surtout abordé le thème des épaves dans une perspective archéologique proche de l'anthropologie matérielle. La « carte des épaves » peut être lue comme un ensemble de « signes » : des éléments qui affleurent dans le paysage et offrent ainsi la possibilité de remonter aux mécanismes qui les ont produits. Pour le géographe Roger Brunet, à qui j'emprunte cette définition, un *élément* « n'a d'existence que par rapport à un système qui en a produit bien d'autres ». Les restes de navires éparpillés au fond de la mer conserveraient donc la trace d'un système qui s'est transformé depuis, et que l'archéologie subaquatique se donnerait pour mission de reconstruire³⁶.

On peut s'inspirer de cette démarche pour tenter de reconstituer les systèmes de pensée qui ont accompagné la conquête du littoral et des mers lointaines, modifiant ainsi les discours et les pratiques associées. Dans une première partie, et après une brève incursion dans les sources du folklore, nous nous plongerons dans les archives de la presse locale, pour y retrouver ce que l'on disait de la mer et de son exploitation avant l'apparition de la plongée. On s'intéressera aux rapports que ceux qui occupaient autrefois ces espaces entretenaient avec ce qui se trouvait au-delà du trait de côte. Nous verrons alors que la relation au milieu joue un rôle déterminant dans la structuration des identités et des hiérarchies. Dans certains cas, la confrontation entre des groupes sociaux parfois radicalement différents se solde par une mise à distance, qui agit rétroactivement sur les représentations et les pratiques du milieu propre à chaque catégorie sociale, à chaque métier. Nous aurons l'occasion d'en discuter.

Nous nous interrogerons aussi sur le rôle joué par les médias, et par une diffusion toujours plus massive des informations, dans cette reconfiguration perpétuelle des rapports humains. La presse nous apparaîtra bien souvent comme une sorte de « petite fabrique de l'histoire » : en raison de l'échange des regards qu'elle permet, mais aussi *a contrario* sous l'effet de ses silences, de son indifférence à l'égard de certains groupes et de certains faits. Fixée par l'écrit, cette mémoire collective³⁷ fait apparaître « la mer ». Mais là

³⁶. Ceci dit, le paysage n'est selon lui « qu'un reflet incomplet et déformé de l'ensemble des signifiants parce que tous les signifiés ne laissent pas une empreinte visible dans le paysage ». Certains, comme les épaves, disparaissent même avec le temps.

³⁷. Suivant l'expression de HALLBWACHS M., *La mémoire collective*, *op. cit.*

encore, il ne s'agit que d'une sélection d'images approuvées par ceux qui détiennent l'autorité. L'image du kaléidoscope me semble appropriée pour décrire ce que devient cette mer au XIX^e siècle : mélange de bric et de broc, de considérations militaires, de campagnes de pêche (fructueuses ou non), de tempêtes et de drames, de progrès techniques et scientifiques, et de « poésie du temps qu'il fait ». Ces différents aspects sont tous liés entre eux, mais d'une manière très lâche, et leur arrangement se reconfigure sans arrêt. Cette immersion dans les archives de l'histoire de Brest nous fera faire un voyage dans le temps de 150 ans, pour tenter de saisir la part d'imprégnation indispensable à la construction de l'esprit « maritime », et à ses mutations successives.

J'insiste sur le fait que ma démarche n'est pas celle de l'historien, qui implique beaucoup plus de rigueur dans l'analyse des sources, et requiert des compétences que je n'ai pas. Elle serait plutôt celle de l'enquêteur qui cherche à se familiariser avec « son » terrain en se « bricolant » un outil pour interpréter ce qu'il a sous les yeux. J'ai donc privilégié l'intuition, en m'efforçant de faire un travail honnête, et en gardant à l'esprit les limites de cette entreprise de reconstitution, car évidemment, on ne s'improvise pas historien.

J'ai cherché à insister sur la manière dont les rapports de force ont évolué au cours du temps, permettant à une société presque exclusivement axée sur la défense des côtes et la construction navale au milieu du XIX^e siècle, à prendre peu à peu le visage qu'on lui connaît aujourd'hui, celui d'une « métropole océane » polymorphe, aux ambitions multiples mais toujours portées par un discours sur le « fait maritime ». Cette mise en perspective historique devrait permettre de faire apparaître l'importance de la variable socioculturelle, tant sur les représentations que sur les pratiques, mais de montrer aussi combien les frontières entre les groupes sont poreuses et mouvantes. On verra comment cette « circulation sociale des pratiques » contribue à faire de la mer un lieu hybride, favorisant les comportements transgressifs ou encore régressifs : le retour périodique au temps des « chasseurs-cueilleurs », ou encore à celui des corsaires, naufrageurs, pillards d'épaves et autres marginaux ayant encore un pied du côté du « sauvage ».

Deuxième partie. La mémoire engloutie : un fond lacunaire

Ce recours aux archives permettra de revenir sur les mutations qui ont transformé le visage de la région au cours de ces dernières décennies³⁸ pour pouvoir ensuite aborder la construction de la mémoire collective. Le thème des épaves constitue à mon sens une belle entrée pour appré-

38. Crise du secteur pêche, montée en puissance des problématiques environnementales, restructuration de la Marine, construction européenne.

hender les transformations du rapport des hommes avec leur milieu et les conséquences que cela entraîne au niveau de la relecture qu'ils font de leur passé dans un contexte que l'on peut qualifier de « surmoderne », à la suite de Marc Augé³⁹ :

« Le monde où nous vivons, par opposition aux sociétés traditionnelles, se caractérise par un triple excès : un temps surchargé d'événements, un espace où l'on passe sans arrêt d'une échelle à une autre, du village au planétaire, et dont la circulation et la délocalisation sont des figures familières ; en contrepoint de ces phénomènes, une concentration sur le moi sujet. Cette surabondance événementielle et spatiale, cette individualisation des références, définissent ce que Marc Augé désigne comme la *surmodernité*. Comme on le voit, cette dernière met en jeu trois données constitutives du questionnement anthropologique : le temps, l'espace, le sujet⁴⁰. »

Dans des perspectives qui leur sont propres, des chercheurs en sciences humaines comme Jean-Louis Tornatore ou Sergio Dalla Bernardina se sont également intéressés aux spécificités de cette culture « surmoderne » ou « postmoderne ».

Temps, espace et sujet interagissent et s'entremêlent pour construire cette réalité « postmoderne ». L'« esthétisation du quotidien » et la mise à distance qui s'ensuit contribue autant à la réification de moments clés qu'à la neutralisation du passé, au travers d'une « mise en oubli » sélective. Pour Sergio Dalla Bernardina, le passage du temps se traduit par une conversion au système de valeurs imposé par des « vainqueurs », qui conduit à un bricolage associant la réinvention des ancêtres au toilettage de leurs agissements. S'efforçant de repérer les forces qui travaillent la société, l'ethnologue, associe l'enquête à une immersion dans les archives de la presse locale. Il nous incite ainsi à porter sur le passé un regard libéré du carcan des valeurs actuelles, et à rechercher l'origine de la version moderne du mythe du « bon sauvage » dans une sorte d'accord tacite entre étrangers et autochtones⁴¹. À l'issue de la manœuvre, les ancêtres réinventés se voient métamorphosés en amoureux de la forêt « primaire » et en écologistes d'avant la lettre⁴² : des aïeux mythiques mis en conformité avec les valeurs de la société actuelle

³⁹. Surmodernité ou postmodernité étant entendus ici comme des termes équivalents. Cf. AUGÉ M., « Retour sur les non-lieux ; les transformations du paysage urbain », *Communications*, 2010.

⁴⁰. ABELES M., « Marc Augé, les non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité », Paris, Le Seuil, coll. « La librairie du xx^e siècle », 1992, Comptes rendus de la revue *L'Homme*, t. 34, n° 129, 1994, p. 193-194.

⁴¹. À propos des tentatives de résistances des vaincus vis-à-vis des systèmes de valeur introduits par les vainqueurs, voir aussi AUGÉ M., « La force du présent », *Communication*, n° 49, 1989, p. 43-55.

⁴². Cf. DALLA BERNARDINA S., « Les voluptés du plein air. Passions ordinaires et passions distinguées », in BROMBERGER C. (éd.), *Passions ordinaires. Football, jardinage, généalogie, concours de dictée...*, Paris, Hachette, 2008, p. 375-406.

où l'on profite de nos instants de loisirs pour aller « jouer à la *Wilderness*⁴³ » dans la mer ou dans la forêt.

Qu'il s'agisse de d'espaces naturels ou de régions industrielles sinistrées, la reconversion des espaces va de pair avec un transfert de propriété. C'est ce que montre Jean-Louis Tornatore à partir de l'exemple de la Lorraine, où la restructuration prend la forme d'une « mise en patrimoine » des anciens hauts lieux de la sidérurgie. Ce traitement en objets d'art d'outils de travail désormais silencieux, contribue à créer de nouveaux attachements aux sites et aux objets qui les « peuplent ». La patrimonialisation [participerait] ainsi d'une « politique de la table rase⁴⁴ », appelant la vigilance du chercheur quant à l'interprétation des mises en scène associées⁴⁵.

Sous couvert de patrimonialisation, les communautés traditionnelles se voient sommer de renoncer à leurs anciens lieux ou outils de travail au profit de la société tout entière⁴⁶ : les paysans, les travailleurs s'effacent, au moment où surgissent des ribambelles de touristes éclairés, de naturalistes et d'archéologues amateurs, d'universitaires et d'écoliers⁴⁷. Peut-on extraire de ces exemples un modèle anthropologique susceptible d'être appliqué à la mer d'Iroise ? Et le cas échéant, quels sont les attachements qui se délitent, quels sont ceux qui se nouent ? Qui est « gagnant », qui est « perdant » ? L'introduction de *Mémoires englouties* (ouvrage écrit par des plongeurs amateurs d'histoire), évoquant des « sauveteurs de cargaisons », « araseurs d'obstacles » et « ferrailleurs de coques » encore actifs dans les années 1970, fait naître un certain nombre de questions, assez semblables à celles que posent les chercheurs dont on vient de présenter les travaux. Les fonds de la Mer d'Iroise, que le Parc Marin entend aujourd'hui faire découvrir aux habitants de nos côtes comme aux touristes, ne seraient pas vierges de toute intrusion humaine, loin de là. Pourtant, l'histoire de ces interventions concrètes sur les épaves est rarement évoquée par les organismes chargés de la promotion du patrimoine subaquatique, et elle n'apparaît pas davantage dans les journaux d'époque. La deuxième partie de la discussion sera donc l'occasion de revisiter l'histoire de la plongée brestoise, dans l'idée de comparer ce qu'on en dit et ce qu'on oublie, au moment où se développe la « plongée pour tous ».

Nous tâcherons ainsi, à partir de témoignages et des documents d'archives, de retracer pas à pas l'histoire de l'appropriation de l'Iroise par les

43. Qu'il définit comme un « état mythique proche de l'âge d'or où les hommes et les bêtes vivaient en harmonie », *L'appel du sauvage, Refaire le monde dans les bois*, DALLA BERNARDINA S. (dir.), Rennes, PUR, coll. « essais », 2012, p. 15.

44. TORNATORE J.-L., « L'invention de la Lorraine industrielle », p. 679-689, *Ethnologie française*, vol. 35, n° 4, 2005, p. 682.

45. TORNATORE J.-L., « Beau comme un haut-fourneau », p. 79-119, in *L'Homme*, éditions de l'ESHSS, n° 170, 2005/2, p. 88.

46. *Ibid.*, p. 82

47. Cf. BRED A N., « Du tabou dans les *palù*, aux zones humides naturalisées : *terre incognita* de l'Italie du nord-est », in DALLA BERNARDINA S (dir.), *Terres incertaines, op. cit.*

plongeurs et de faire émerger des discours les représentations du milieu sous-marin qui leur sont associées. Exercice périlleux car comment vérifier que nos informateurs font ce qu'ils disent et disent ce qu'ils font⁴⁸, en particulier lorsqu'ils parlent du passé ou qu'ils renvoient à un monde secret? Il ne s'agira pas pour nous de faire éclater une quelconque « vérité » : la notion de *Terræ Incognitæ* désignera ici des constructions sociales dont la fonction même est de représenter l'altérité, l'étrangeté. On essaiera de voir si ce concept aide à mieux comprendre la posture adoptée par les plongeurs vis-à-vis de « leur » univers et de « leurs » objets. Cette réflexion nous amènera à soulever les questions de la propriété et de la jouissance, déterminantes pour la dynamique des identités. Autant le dire tout de suite, l'ethnologie maritime en tant que tradition disciplinaire a ses prémisses et ses concepts qui en font un domaine à part entière, dans lequel je ne m'aventurerai pas. Je mettrai plus volontiers l'accent sur les ressemblances entre les plongeurs interrogés et les autres adeptes du « retour à la nature ». C'est bien cette tentation du « retour » qui semble devoir servir de fil conducteur à notre cheminement : cette tendance qu'ont en commun l'aventurier des extrêmes et le citadin en vacances de chercher à administrer les terrains nouvellement arrachés à la sauvagerie, sans exclure de temps à autre de se réensauvager eux-mêmes pour aller faire dans la nature ce que la culture ne permet pas? Gestionnaires ou prédateurs? La philosophie postmoderne semble permettre d'être les deux à la fois.

Pour pallier la difficulté que représente le fait de ne pas être moi-même initiée » et donc en position de voir ce qui doit rester caché – ce qui se passe sous l'eau – j'ai centré mon travail d'observation non pas sur l'immersion proprement dite mais sur le quotidien des plongeurs. J'ai ainsi cherché à mettre l'accent sur leur intimité, la manière dont ils se comportent et s'expriment dans les situations banales qui constituent l'existence. Je les ai accompagnés en voiture, en bateau, dans les cafés et les bars aussi bien que dans les magasins d'articles de plongée. J'ai parfois poussé la porte de leur domicile, rencontré leur père, leur épouse, un enfant. Je me suis intéressée à leurs préoccupations diverses, à leur manière d'appréhender les questions qui reviennent fréquemment dans leur microcosme, aux rapports souvent complexes qu'ils entretiennent les uns avec les autres, à la manière dont, eux aussi, ils objectivent leur mémoire de plongeurs par l'intermédiaire d'objets qu'ils choisissent d'exposer, de montrer, de cacher ou de donner. J'ai établi des contacts assez réguliers avec certains d'entre eux, avec qui j'ai échangé de nombreux messages (par voie informatique en particulier), ce qui m'a, je l'espère, aidée à réviser certains jugements trop hâtifs ou peu fondés⁴⁹. Mis

48. GODELIER M., *Au fondement des sociétés humaines*, op. cit.

49. Je ne prétends pas y être toujours parvenue. Mais je compte sur ce dialogue permanent avec le « terrain » pour revenir sur les erreurs ou omissions qui pourraient se révéler par la suite.

à part ces échanges, les témoignages enregistrés et l'observation directe, je me suis parfois aussi appuyée sur mes souvenirs d'enfance et d'adolescence, étant donné que mon rapport personnel au sujet m'y incitait. Je pense partager avec Martin De La Soudière la « conviction qu'il n'y a pas d'ethnologie sans terrain et de terrain sans géographie⁵⁰ ». Pour le dire autrement, les sentiments ambigus que j'ai pu ressentir tout au long de cette enquête⁵¹ : mélange d'anxiété, d'impatience, mais aussi d'émerveillement naïf, voire d'exultation (de douleur aussi parfois), tiennent certainement à l'attachement personnel que j'éprouve pour des endroits que j'ai souvent parcourus en compagnie de mes « proches » : ces gens qui « comptent », et que Paul Ricœur définit comme étant ceux qui nous « approuvent d'exister et dont [on] approuve l'existence dans la réciprocité et l'égalité de l'estime⁵² ». Si les lieux sont « rugueux⁵³ », à mon sens, c'est à cause de tous les souvenirs qui viennent s'y agréger. Parfois ces lieux se situent à quelques dizaines de mètres sous la mer.

Pour terminer ce chapitre et préciser un peu le sens que revêt pour moi cette dernière remarque, les événements ont donné à cette recherche une tournure que je n'avais pas envisagée au départ. Je parle ici de la mort de mon père. J'ai découvert ces *lieux* avec mon père, d'abord en les imaginant puis, quand j'ai un peu grandi, en passant mon premier niveau de plongée, ce qui m'a permis de l'accompagner. La brutalité de sa mort a eu des répercussions sur ma manière de parler d'un sujet que j'avais au départ choisi dans l'espoir de resserrer des liens que je craignais de voir se dissoudre à une époque où je commençais inévitablement à m'éloigner de la maison. Mes « trébuchements » s'en sont ressentis inévitablement, de même que les interrogations qui ont servi de base à cette discussion.

50. De La SOUDIÈRE M., « Avec la géographie pour compagne », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 4, 2004, p. 683.

51. Sentiments sans doute liés à l'« inconfort du terrain » dont parle le même auteur. Cf. De La SOUDIÈRE M., « L'inconfort du terrain ; "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère... », *Terrain*, n° 11, 1988, p. 94-105.

52. RICŒUR, P. *L'histoire, la mémoire, l'oubli*, Éditions du seuil, coll. « Points essais », Paris, 2000, p. 161.

53. Pour paraphraser Martin De La Soudière sur la « rugosité des lieux », De La SOUDIÈRE M., « Avec la géographie pour compagne », *op. cit.*, p. 683.